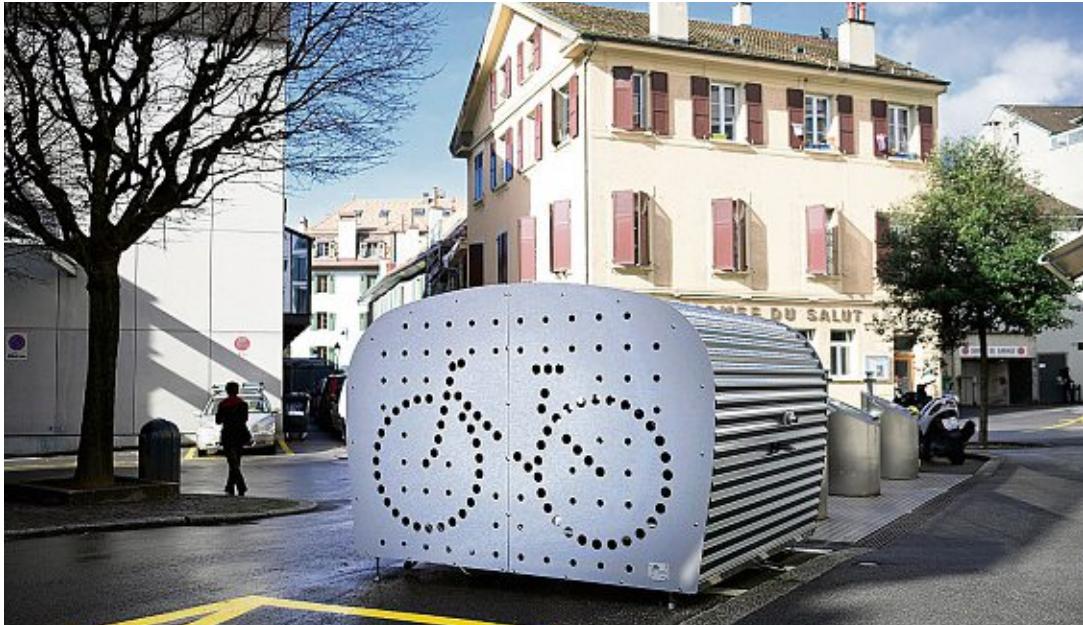


# Ces nouveaux abris à vélos font jaser



L'un des box à vélos incriminés, ici à la rue de l'Ancienne-Monneresse. CHANTAL DERVEY

## Mobilité

**Si l'esthétique de deux box sécurisés pour les vélos récemment installés à Vevey n'est pas du goût de tous, cette solution de stationnement répond à un besoin.**

«Tas de tôles», «parking gratuit et moche». La cible de ces critiques, récoltées sur les réseaux sociaux: deux abris pour vélos situés en vieille ville de Vevey et dans le quartier sud-ouest. Des emplacements choisis par les autorités pour accompagner l'augmentation croissante de la mobilité douce dans la cité.

Si le look des nouvelles structures pour deux-roues en irrite certains, cette nouvelle possibilité de parage - testée aussi à Lausanne - répond non seulement à une des mesures du Plan climat veveysan, mais aussi à un besoin verbalisé par la population.

À l'image de Jean-Pierre Thévenaz, riverain de l'avenue Nestlé depuis près de quarante ans, qui «n'en a rien à cirer de l'esthé-

tique», du moment que son vélo «est en sécurité». Actuellement, il loue une place dans un garage à côté de chez lui. «Comme on m'en a déjà volé deux ou trois par le passé, je suis très content d'avoir une nouvelle solution sécurisée pour mon vélo électrique et facilement accessible.»

## Empêcher les vols

À ce stade, les autorités veulent évaluer la demande de la population. «En collaboration avec Pro Vélo, nous avons identifié des emplacements propices sur le territoire communal qui pourraient accueillir des box», détaille Dimitri Dorogi, chargé de projet Mobilité. Une alternative davantage sécurisée aux arceaux et racks jalonnant déjà l'espace public, surtout durant la nuit.

«Ces places de stationnement pallient aussi l'absence de locaux adaptés dans certains bâtiments, notamment en vieille ville, ajoute le municipal Antoine Dormond. Si nous voulons inciter au transfert modal, nous devons offrir les infrastructures pour encourager ce changement dans la mobilité.»

Visant à renforcer la mobilité active, chaque box peut accueillir cinq bicyclettes, sur location. Une place de stationnement revient à 100 francs par année.

## Moins de voitures

Selon le Service de l'urbanisme, de moins en moins de voitures circulent en ville tandis que le nombre de vélos, lui, augmente. Si cette tendance est difficile à chiffrer, les immatriculations des véhicules permettent de la confirmer. «Le taux de motorisation des habitants de la commune diminue depuis une dizaine d'années, détaille Dimitri Dorogi. Vevey se situe en dessous de la moyenne cantonale.»

Situés en zone piétonne et sur un axe routier, ces abris à vélos ne sont pas destinés à remplacer des places de stationnement pour voitures. «L'objectif est d'en placer dans chaque cadran de la ville», explique Antoine Dormond. Deux box supplémentaires sont ainsi prévus d'ici à ce printemps, notamment dans le quartier de Plan-Dessus.

**Noémie Desarzens**